

Schœlcher, 08 novembre 2013

Message à la communauté universitaire

Suite au communiqué de presse du 07 novembre 2013 de Mme Geneviève FIORASO, Mme la Présidente de l'Université des Antilles Guyane (UAG) réaffirme qu'une fois de plus, les décisions annoncées l'ont été sans aucune consultation ni concertation avec la présidence de l'Université.

Elle dément formellement l'affirmation contenue dans ce communiqué selon laquelle ces décisions annoncées dans la lettre du 02 novembre 2013 ont été « prises en toute transparence avec la Présidente de l'UAG ».

Mme la Présidente n'a jamais été ni destinataire, ni même en copie, des lettres du 02 et 07 novembre 2013 adressées par Madame la Ministre, uniquement aux membres de la communauté universitaire et de l'intersyndicale du pôle de Guyane.

De par cette situation, l'UAG comme Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel est attaquée dans ses fondements mêmes, sans aucun respect pour l'institution.

Elle rappelle que nous avons la responsabilité de 13 000 étudiants qui font confiance à l'établissement et d'un millier de personnels qui y travaillent, parmi lesquels de nombreux contractuels.

La précipitation, exempte de toute sérénité, qui guide les décisions annoncées, laisse perplexe quant aux réelles motivations pour l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche dans nos régions.

Dans ce contexte, Mme la Présidente réaffirme sa détermination à défendre, sans relâche, les valeurs universitaires, démocratiques et républicaines dans l'intérêt supérieur des étudiants et des personnels de notre Université.

Les principes et les règles de l'Etat de droit doivent être respectés.



Corinne MENCE-CASTER
Présidente de l'Université des Antilles et de la Guyane